

Accélérez votre mise en conformité avec la loi sur la protection des données

Service Offer

Les réglementations LPD et GDPR impactent vos traitements métiers, votre système d'information, la conception de ses futurs composants et vos relations avec vos partenaires et sous-traitants.

Pour relever les défis d'une mise en conformité, une approche s'impose : la réduction des risques auxquels votre situation propre vous expose. La détection et la réduction de ces risques nécessite d'abord votre organisation, la sécurité des données à caractère personnel, les aspects juridiques, les pratiques métiers. Il est aussi essentiel de prendre en compte le changement pour atteindre la conformité souhaitée et la gérer dans la durée.

Les réglementations

La Loi sur la Protection des Données (LPD), les lois cantonales et le Règlement Général sur la Protection de Données (GDPR) ont un impact fort sur le fonctionnement des entreprises. Ces réglementations suisses et européennes renforcent et harmonisent les règles de traitements des données personnelles. Elles imposent surtout une nouvelle base juridique qui assure aux personnes physiques une protection optimale de leurs données personnelles et qui en interdit aux entreprises tout traitement abusif.

Ces législations s'appliquent aux organisations qui récoltent, traitent, utilisent ou sauvegardent des données privées des citoyens.

Quels sont les effets sur votre organisation?

Les impacts des réglementations se déclinent selon 3 axes : juridique, organisationnel et technique.

Leurs effets principaux sont :

› **Responsabilité** : l'organisation porte la responsabilité globale en ma-

tière de traitement en son sein des données personnelles,

› **Transparence** : l'utilisation qui sera faite des données récoltées doit être clairement communiquée et le consentement explicite des personnes concernées doit être acquis,

› **Droits sujets** : les personnes physiques bénéficient d'un large éventail de droits qu'ils peuvent faire valoir auprès des organisations qui exploitent leurs données personnelles,

› **Violation des données** : l'organisation doit définir une procédure en cas de faille et doit informer les parties concernées des violations survenues,

› **Privacy by Design** : les règles applicables à la protection des données doivent être prises en compte dès la conception de tout nouveau produit ou service appelé à traiter des données à caractère personnel,

› **Big Data (méga-données) et technologies Cloud** : tout profilage doit respecter des règles strictes et une analyse d'impact doit être faite. Les activités, la sécurité et les contrats des fournisseurs Cloud doivent être évalués.

› **Violation des réglementations** : des amendes conséquentes sont prévues selon les articles enfreints.

Ce que nous offrons

Nous considérons qu'une approche fondée sur la gestion des risques constitue la seule voie pour une mise en conformité pragmatique adaptée à votre situation.

Nous vous proposons ainsi d'accélérer votre conformité en quatre étapes :

› La **collecte** des informations à caractère personnel et de leurs traitement au sein de l'organisation, ainsi que les droits et devoirs applicables,

› Une **analyse des risques** que présentent votre organisation, votre système d'information, votre sécurité IT, vos liens avec vos partenaires et vos procédures relatives aux données personnelles,

› Le **design** et l'**implémentation** des mesures requises afin de réduire ou supprimer les risques inventoriés,

› Une évaluation finale des progrès réalisés qui permet d'initier une démarche d'**amélioration continue**.

Accélérez votre mise en conformité avec la loi sur la protection des données

Service Offer

Une approche structurée et pragmatique fondée sur la gestion des risques

Étapes	Collecte	Analyse des risques	Design et implémentation	Revue et amélioration
Thèmes	Données, traitements, droits et devoirs	Aspects légaux, sécurité, organisation	Réduction des risques	Non-conformités, actions de clôture
Livrables	Cartographie et synthèse	Plan de réponse aux risques	Mesures correctives	Rapport de conformité

Que faut-il évaluer et mettre en conformité ?

La protection des données impacte toute l'organisation et impose des règles strictes dans le cycle de vie complet des données.

Le tableau ci-dessous illustre le périmètre généralement concerné.

Vos bénéfices

- > Réduction de vos risques sur le plan légal
- > Sauvegarde de votre image et de votre réputation,
- > Constitution d'un référentiel d'« évidences » nécessaires en cas de contrôle,

- > Évaluation de l'efficacité des mesures correctives implémentées,
- > Mise en place d'indicateurs,
- > Sensibilisation et prise de conscience de vos collaborateurs,
- > Instauration d'une culture de protection des données,
- > Partage d'une expertise et d'un suivi de la loi depuis 1998.

Éléments clés	Collaborateurs	Traitements	Organisation	Aspects juridiques	Inventaire des données
Principes de protection des données	✓	✓	✓	✓	
Procédures opérationnelles, relations avec partenaires et contrats		✓	✓	✓	✓
Droits sur les données et violations	✓	✓		✓	✓
Évaluation d'impact		✓	✓	✓	✓
Analyse des données et des technologies Cloud		✓	✓	✓	✓
Management de la sécurité	✓	✓	✓		✓
Documentation et traçabilité		✓	✓	✓	✓
Formation et sensibilisation	✓	✓			
Privacy by design	✓	✓	✓		✓